

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

DU Dix huit février — an mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Boudonard
 née à la Garde le Deux de courant — à deux heures du soir
 fille de Jean Baptiste Boudonard
 âgée de quatre huit ans, domiciliée à la Garde et de Louise Bonique Poirier Olivier
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde, mariés à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Baptiste Boudonard, père de l'enfant
 âgé de quatre huit ans, profession de cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, ami de Boudonard — âgé de vingt six ans, profession de cultivateur — domicilié à Coulon
 Second témoin, Pierre Emmanuel Pithon — âgé de vingt sept ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant, qui a été vu sans écrire.

Monsieur Pithon
 Monsieur
 Monsieur

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

DU Dix sept février — an mil huit cent quarante-cinq, à deux heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Christine Pauline Sauvan
 née à la Garde le Quatorze de courant — à deux heures du soir
 fille de Louis Ferdinand Sauvan
 âgée de quarante ans, domiciliée à la Garde, mariée à la Garde
 profession de cultivateur et de Louise Sauvan

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par la Dame Marie Neveu et Jean Sauvan
 âgée de quatre ans, profession de sage-femme
 domiciliée à Nohy - Pont

Premier témoin, François Gosselin — âgé de quarante quatre ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Louis Chomel — âgé de quarante ans, profession d'officier de santé — domicilié à la Garde
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant, qui a été vu sans écrire.

Jean Louis Chomel
 François
 Monsieur



MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

DU Dix huit février — an mil huit cent quarante-cinq, à dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Baptiste Françoise Rose Segond
 née à la Garde le Dix de courant — à deux heures du soir
 fille de François Chépin Segond
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde et de Rose Virginie Gabriel
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde, mariés à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par le dit François Chépin Segond, père de l'enfant
 âgé de quatre ans, profession de cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, François hacinthe Pomet — âgé de cinquante ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean François Mathéron — âgé de cinquante six ans, profession de marchand drapier — domicilié à Coulon
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant, qui a été vu sans écrire.

Monsieur Mathéron
 Monsieur
 Monsieur

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Coulon

DU Dix huit février — an mil huit cent quarante-cinq, à deux heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Louise Philomène Audibert
 née à la Garde le Dix sept — à deux heures du matin
 fille de Jean Baptiste Audibert
 âgée de quatre sept ans, domiciliée à la Garde et de Louise Vincent
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde, mariée à la Garde

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par la Dame Louise Lally épouse Vilton
 âgée de vingt ans, profession de sage-femme
 domiciliée à la Garde, attendue de la Garde de l'exception de l'enfant, qui a été vu sans écrire.

Premier témoin, Louis Vincent — âgé de vingt ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde
 Second témoin, Jean Baptiste Audibert — âgé de cinquante ans, profession de cultivateur — domicilié à la Garde
 CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant, qui a été vu sans écrire.

Louis Lally
 Monsieur
 Monsieur

audibert